



Syndicat Mixte pour la Collecte
et le Traitement des Eaux Usées
des Bassins de la Thève et de l'Ysieux

République Française
Département VAL D'OISE
SICTEUB

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 27/06/2022

Nombre de membres		
Affiliés	Présents	Qui ont pris part au vote
44	25	27

Vote
A l'unanimité
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture
Le :
Et
Publication ou notification du :

L'an 2022, le 27 Juin à 18:00, le Comité Syndical du SICTEUB s'est réuni à la Maison du Village de Seugy, lieu extraordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur DESSE Daniel, Président, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux délégués syndicaux le 21/06/2022.

Présents : M. DESSE Daniel, Président, M. POIRIER Henri, M. DUCLOS Jean-Noël, M. GAUBOUR Jacques, M. VARON Bernard, M. BOLLER Thierry, M. HADDAD Edmond, M. GAY Jean-Paul, M. WROBLEWSKI Didier, M. TURBAN Jean-Claude, M. DUFUMIER Dominique, M. LEDOUX Eric, M. MANSOUX Michel, M. SPECQ André, M. MELLA Daniel, M. FALLOT Frédéric, M. FAUVIN Patrick, M. GAILDRAT Olivier, M. DREVILLE Gérard, M. BOCQUET Jean-Charles, M. LECLAIRE Patrice, M. EPALLE Jean, M. BUISSON Jean-Michel, M. FABRE Jacques, M. BRICHE Etienne, M. COLLIN Eric
Suppléant(s) : M. BOLLER Thierry (de M. THERRY Eric), M. HADDAD Edmond (de M. PIN Daniel), M. GAY Jean-Paul (de M. MONNEINS François), M. WROBLEWSKI Didier (de M. BIZERAY Jean-Jacques), M. TURBAN Jean-Claude (de M. BONTEMPS Jean-Marie)

Excusé(s) ayant donné procuration : M. ALATI Jacques à M. LECLAIRE Patrice, M. DESHAYES François à M. VARON Bernard

Excusé(s) : Mme POLLET Clarisse

Absent(s) : M. MULLER Patrick, M. ROUDEAU-COOPER Laurent, M. FERRACHAT Sébastien, M. LEDRU Gilles, M. MONNEINS François, M. PIN Daniel, M. GRANZIERA Gilles, Mme LOURME Sophie, M. THERRY Eric, M. MOREL Cyril, M. DELECLUSE Thibault, M. DUFLOS Jérémy, Mme MALAQUIN Chantal, M. BOUFFLET Pierre, M. GUEDON Eric, M. BIZERAY Jean-Jacques, M. COLLOBER Ernest, M. ABITANTE Nicolas, M. BONTEMPS Jean-Marie, M. BARBAROSSA Raphaël

A été nommé(e) secrétaire : M. POIRIER Henri

2022-029 – Autorisation au Président à lancer l'enquête publique pour approuver les zonages d'eaux usées et d'eaux pluviales pour les communes du SICTEUB



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le Code de l'Environnement
Vu le Code de la Santé Publique

Considérant que le SICTEUB réalise actuellement la mise à jour de ses schémas directeurs d'assainissement et des plans de zonage eaux usées et eaux pluviales pour 21 communes de son territoire.

Considérant que le SICTEUB saisira l'autorité environnementale pour avis.

Considérant que pour que ces plans de zonage eaux usées et eaux pluviales soient approuvés et deviennent opposables au PLU de chaque commune, il convient de les faire approuver par une enquête publique.

Considérant que pour se faire, le syndicat doit saisir le tribunal administratif de Cergy Pontoise afin de demander la nomination d'un commissaire enquêteur. Le SICTEUB souhaiterait que 3 permanences se tiennent. Une dans l'Oise à Coye la Forêt, une dans le Val d'Oise Ysieux amont à Marly la Ville et une dans le Val d'Oise Ysieux Aval à Asnières sur Oise.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Président ou son représentant:

- A SOLLICITER auprès du Tribunal Administratif de Cergy Pontoise la nomination d'un commissaire enquêteur pour l'approbation des zonages d'eaux usées et d'eaux pluviales
- A EFFECTUER toutes les démarches afférentes à ce dossier
- DIT que les crédits budgétaires nécessaires aux formalités de l'enquête publique et à la rémunération du commissaire enquêteur sont prévus au budget primitif 2022.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
A Asnières sur Oise, le 29/06/2022
Le Président